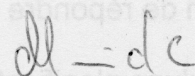


Type d'intervention Interpellation (art. 34 RCG)

1^{er} signataire Morisod Carole

Signatures des cosignataires

Cosignataires



Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'un groupe Les Verts / Morisod Carole

Dépôt au nom d'une commission

Signature du Président

Titre

Terrains des Plavaux : utilisation et choix des revêtements.

Texte de l'intervention

Lors de la séance de juin dernier, le Conseil municipal a informé le Conseil général que, selon la planification future du centre des Perraires, le terrain de foot serait déplacé aux Plavaux, nécessitant une refonte complète de l'aménagement des Plavaux. Une réflexion importante sera donc nécessaire sur le choix des revêtements des terrains et à leurs utilisations.

En effet, les revêtements dépendent notamment de la fréquence d'utilisation, de la consommation d'eau, des intrants utilisés, de la chaleur émise par certaines surfaces, du choix des granulats (caoutchouc, pellets... ?) dans les terrains synthétiques, etc.

Le choix du revêtement d'un terrain est donc essentiel pour sa durée de vie, pour le bien-être des utilisatrices et des utilisateurs et pour son impact sur l'environnement.

Pour inclure tous ces paramètres à la réflexion, différentes études ont été effectuées. Celles-ci permettent de répondre au mieux aux besoins de chaque commune ou de chaque club. Des experts en sols, travaillant pour l'ASF utilisent certaines études pour prodiguer leurs conseils. Ils s'inspirent notamment des recommandations de la Haute École spécialisée de Zurich qui a mené en 2020 une analyse sur le cycle de vie des terrains de sports en gazon naturel, synthétique et hybride.

Pour le groupe des Vert·e·s, la réflexion sur la transformation et l'utilisation des Plavaux doit se faire pour les besoins non seulement des clubs sportifs, mais également pour la population dans son ensemble.

Conclusion

Afin de savoir si la municipalité s'est déjà penchée sur l'avenir des Plavaux et a mené une réflexion sur les choix des revêtements des terrains et de leurs utilisations, le groupe des Vert·e·s lui demande de répondre aux questions suivantes :

1. Est-ce qu'une évaluation des besoins réels, quant à l'utilisation des terrains, a été réalisée ?

2. Est-ce que la municipalité envisage de dédier les terrains des Plavaux non seulement pour le club de foot, mais aussi pour d'autres clubs sportifs et pour la population ?
3. Est-ce que la municipalité a mené des réflexions sur les usagères et usagers des futurs terrains des Plavaux ?
4. Est-ce que la municipalité s'est déjà renseignée ou envisage de se renseigner sur les différentes études afin de répondre au mieux aux besoins des utilisatrices et des utilisateurs?
5. Est-ce qu'une planification est déjà réalisée ? Si oui, laquelle ?

Collombey-Muraz, le 27 août 2023

1^{er} signataire : *dl - dc*

Terrains des Plavaux : utilisation et choix des revêtements.

Texte de l'intervention

Lors de la séance de juin dernier, le Conseil municipal a informé le Conseil général que, selon la planification future du centre des Pavaux, le terrain de foot serait déplacé aux Plavaux, nécessitant une réflexion complète de l'aménagement des Plavaux. Une réflexion importante sera donc nécessaire sur le choix des revêtements des terrains et à leurs utilisations.

En effet, les revêtements dépendent notamment de la fréquence d'utilisation, de la consommation d'eau, des infrastructures, de la chaleur émise par certaines surfaces, du choix des granulats (caoutchouc, pellets... ?) dans les terrains synthétiques, etc.

Le choix du revêtement d'un terrain est donc essentiel pour sa durée de vie, pour le bien-être des utilisatrices et des utilisateurs et pour son impact sur l'environnement.

Pour inclure tous ces paramètres à la réflexion, différentes études ont été effectuées. Celles-ci permettent de répondre au mieux aux besoins de chaque commune ou de chaque club. Des experts en sols, travaillent pour l'ASF, utilisent certaines études pour produire leurs conseils. Ils s'inspirent notamment des recommandations de la Haute École spécialisée de Zurich qui a mené en 2020 une analyse sur le cycle de vie des terrains de sports en gazon naturel, synthétique et hybride.

Conclusion

Pour le groupe des Vert-e-s, la réflexion sur la transformation et l'utilisation des Plavaux doit se faire pour les besoins non seulement des clubs sportifs, mais également pour la population dans son ensemble.

Afin de savoir si la municipalité s'est déjà penchée sur l'évent des Plavaux et a mené une réflexion sur les choix des revêtements des terrains et de leurs utilisations, le groupe des Vert-e-s lui demande de répondre aux questions suivantes :

1. Est-ce qu'une évaluation des besoins réels, quant à l'utilisation des terrains, a été réalisée ?